

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Arras Nord

n°2024/02/05

Date de convocation
20 février 2024

L'an deux mil vingt quatre
le **LUNDI 26 FEVRIER 2024** à 18 Heures 00
le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.

Date d'affichage
20 février 2024

Nombre de conseillers

Exercice : 26
Présents : 17
Votants : 20

Etaient présents :

Monsieur Alain CAYET – Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES -
Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK –
Monsieur Stéphane FOURNIER – Madame Ghislaine VALENTE – Monsieur Marc SERRA -
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL -
Monsieur Yves RAOULT – Madame Micheline LAURENT - Madame Martine DUQUESNOY –
Monsieur Patrick BRUGUET — Madame Corinne DOLLE – Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Madame Christelle LEBAS qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS
Madame Astrid SAVARY qui donne procuration à Monsieur Alain CAYET
Monsieur Thierry IMBERT qui donne procuration à Stéphane FOURNIER

Madame Chantal DECOCQ
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL
Monsieur Hubert CHIVET
Madame Sandrine SERGEANT

AU

Secrétaire de séance :

Monsieur Patrick BRUGUET

Objet : Accord de vente d'un logement locatif social – 35 rue Jules Guesde

Monsieur le Maire expose :

Selon les modalités prévues aux articles L.443-7 et suivants du code de la construction et de l'habitation, l'OPH Pas de Calais Habitat souhaite procéder à la cession d'un logement locatif social 35 rue Jules Guesde, à Saint Nicolas lez Arras.

L'article L.443-7 susvisé précise que la commune intéressée doit être consultée en tant que commune d'implantation du logement. Elle dispose d'un délai de 2 mois à compter de la date de réception du courrier pour se positionner. Faute d'avis à l'issue de ce délai celui-ci sera réputé favorable.

Le courrier de Pas de Calais Habitat a été reçu en mairie en date du 29 janvier 2024. Il indique la proposition d'une cession du logement individuel locatif social situé au 35 rue Jules Guesde d'une surface de 157m² cadastré AH29.

Il vous est proposé :

- de donner votre accord pour la cession du logement locatif social situé 35 rue Jules Guesde
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires permettant de faire aboutir ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 27 février 2024
Le Maire,
Alain CAYET.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Alain Cayet", written over a horizontal line.